

Conditions Générales d'Utilisation du site « Mes-servicesaDom.com »

La société 123 Antilles.Com SASU dont le siège social est situé Chez Mr Claude CURIER 92, Rue Gratien Candace 97 123 Baillif, enregistrée au Registre du Commerce et des Société de Basse-Terre sous le numéro 824819692 est propriétaire du site internet « Mes-servicesadom.com ». Il s'agit d'un site internet et d'une application mobile.

N° SAP : 824819692

Le site est géré par la société OGUST et est hébergé par OVH.

Champ d'application

L'utilisation du site www.Mes-servicesadom.com implique l'adhésion pleine et entière aux conditions générales d'utilisation ci-après décrites qui prévalent sur toutes autres conditions et documents contradictoires. Elles sont mises à la disposition de tout Bénéficiaire potentiel à titre informatif et sont disponibles en langue française. 123 Antilles.Com se réserve le droit de les modifier ou de les compléter à tout moment sans préavis, les utilisateurs du site www.Mes-servicesadom.com sont donc invités à les consulter de manière régulière afin d'en prendre connaissance.

Seules les conditions générales de vente en vigueur au jour de la signature du contrat s'appliqueront à la demande concernée.

Notre site est normalement accessible à tout moment aux utilisateurs. Une interruption pour raison de maintenance technique peut être toutefois décidée par www.Mes-servicesadom.com, qui s'efforcera alors de communiquer préalablement aux utilisateurs les dates et heures de l'intervention.

Définitions

Clients: Personne physique s'engageant dans un contrat de prestation avec 123 Antilles dans l'optique de bénéficier de prestations de services.

Services : c'est l'ensemble des prestations de services proposées par la société 123 Antilles.

Intervenants : le professionnel en charge de la réalisation des prestations de services.

123 Antilles.Com: La société responsable du placement de l'Intervenant chez le client (en mode prestataire ou mandataire).

Conditions et modalités d'accès aux Services

Toute personne en recherche d'une prestation de Services à la Personne (SAP) peut accéder aux Services. L'accès aux Services peut se faire via plusieurs canaux :

- Par le biais du site internet www.Mes-servicesadom.com
- Par e-mail en écrivant à contact@123Antilles.Com.fr
- Notre application mobile.....

Vous renseignez vos critères de choix, lieu, heure d'intervention et nous vous proposons nos meilleurs profils à proximité de chez vous, vous choisissez votre intervenant et ensuite vous commandez.

Tarifs

Toutes nos prestations sont facturées au tarif en vigueur (horaire ou forfaitaire) à la date de la réalisation de la prestation. Nos tarifs sont susceptibles de modification à tout moment, notamment en cas d'évolution de la législation sociale ou fiscale. Les clients en seront informés au moins un mois avant le changement de tarif.

Nos prix s'entendent toutes taxes comprises, à l'exclusion des frais liés aux matériels, produits d'entretien qui restent à la charge du **Client**.

Paiement

Une facture est adressée au client après chaque prestation (récurrente ou ponctuelle). Le client accepte que la société lui mette à disposition des factures dématérialisées. Dans ce cas, le client recevra ses factures par courriel, ce qu'il accepte expressément. Il aura la possibilité de les consulter sur son espace personnel. Il fera son affaire l'archivage de celles-ci.

Modalités de paiement

Le paiement est prévu après la réalisation de chaque prestation. Outre les autorisations de prélèvements données à 123 Antilles.Com, nous acceptons également les paiements par carte bancaire (Visa, Mastercard, **AMEX ?**,...) PayPal.

Les chèques emploi service universel (CESU) préfinancés sont également acceptés, à condition d'être reçus au plus tard le dernier jour ouvré du mois en cours

Les paiements doivent nous parvenir au plus tard le 05 du mois suivant les prestations.

Le client s'engage à respecter les modalités de paiement ainsi que les dates d'échéance. A défaut 123 Antilles. Com se réserve le droit de mettre en œuvre une procédure de recouvrement pouvant entraîner la suspension de toute prestation sous un délai de 10 jours à compter de l'information préalable à cet effet.

Pénalités de retard

Toute somme non payée à l'échéance entraînera :

- le paiement d'intérêts de retard aux taux d'intérêt légal, conformément à la réglementation applicable. Ces intérêts courront jusqu'à l'encaissement des sommes dues ; le paiement d'une somme de 80 euros au titre des frais forfaitaires d'ouverture de dossier impayé; - le remboursement à 123 Antilles.Com de tous les frais bancaires qu'elle aurait eu à supporter, du fait d'un rejet du paiement; - l'exigibilité immédiate de toutes les factures non encore échues; - la suspension ou l'annulation, de toute prestation. Par ailleurs, le défaut de paiement

après mise en demeure restée infructueuse sous 8 jours pourra entraîner, la suspension ou la résiliation du contrat aux torts exclusifs du client.

Réduction et crédit d'impôt

Dans les conditions et limites prévues par le Code général des impôts et la loi de finances en vigueur, les sommes versées par le Client au prestataire ouvrent droit à une réduction ou un crédit d'impôt. La société s'engage à mettre à disposition du client chaque année, avant la date du 31 Mars, un récapitulatif des interventions effectuées et payées l'année précédente, qui servira d'attestation fiscale pour obtenir éventuellement un avantage fiscal.

Les sommes prises en compte pour déterminer l'avantage fiscal sont celles effectivement payées, en déduisant les différentes aides reçues.

Certaines prestations effectuées dans le cadre du présent contrat peuvent ouvrir droit au bénéfice d'aides au financement. Le client est informé qu'un tel bénéfice est soumis aux conditions réglementaires en vigueur dont il lui appartient de prendre connaissance auprès du ou des organismes concernés. En aucun cas la simulation théorique effectuée par la société ou toute autre personne ne peut constituer un engagement de perception d'une aide par le client.

Exécution des Prestations

Le matériel, les outils et les produits nécessaires à la bonne exécution de la prestation seront fournis par Le Client et seront à la charge de ce dernier. De même, les consommations d'eau et d'électricité nécessaires à la réalisation des prestations restent à la charge du Client. Celui-ci s'engage à fournir des matériels, outils et produits conformes à la législation en vigueur et aux normes de sécurité, et à conserver les notices d'utilisation afin que l'intervenant puisse consulter les indications et précautions d'emploi. A défaut, la responsabilité du Client pourra être engagée.

Par ailleurs, en cas de fourniture de matériel, outils ou produits inadaptés à la prestation demandée, la **Société** ne peut garantir sa bonne exécution ou la réalisation de l'intégralité de la prestation.

Par ailleurs, le Client devra informer au préalable **LA SOCIÉTÉ** de tout dispositif de surveillance de son domicile qui pourrait être en fonctionnement lors des interventions.

LE CLIENT devra donner accès à l'intervenant à l'eau courante et potable afin que ce dernier puisse se désaltérer pendant la prestation et répondre aux règles élémentaires d'hygiène. De la même manière, un accès aux toilettes devra être prévu.

En cas d'absence ou d'empêchement de son intervenant la Société propose au Client un remplacement pour assurer la continuité de la prestation. Celui-ci peut accepter ou refuser. Dans ce dernier cas les heures sont reportées à une autre date mais n'entraîne pas de modification de la facturation. La survenance d'un cas de force majeure, telle que défini par les tribunaux français, a pour effet de suspendre toutes les obligations des présentes.

Le Client doit signaler à la **SOCIÉTÉ** toute modification du lieu d'intervention.

Dans le cadre de la réalisation des prestations, le Client doit assurer à l'intervenant un accès sécurisé à son domicile soit par la remise des clés à la société contre décharge, ou en s'assurant de la présence d'une personne à son domicile au début et à la fin de la prestation. Si le Client souhaite modifier les modalités d'accès à son domicile il doit prendre contact avec la société via son adresse mail.

En dehors des prestations de garde d'enfants, le Client reconnaît que la présence des enfants au domicile lors d'intervention à domicile ne signifie pas une prise en charge de ceux-ci. Sa responsabilité ne peut être recherchée en cas d'accident ou d'incident les concernant.

Durée

Prestations Ponctuelles : Le contrat est conclu pour une durée déterminée prévue lors de la réservation. Il prendra fin de plein droit à l'échéance prévue. Il pourra par ailleurs être résilié à tout moment en cas de non-respect par le Client de l'une ou l'autre de ses obligations. La durée des prestations est estimée et pourra être réévaluée par simple demande d'ajout, de réduction d'heures, ou de nouvelles prestations sur le site internet ou sur l'application mobile

Prestations Régulières : Le contrat est fixé pour une durée indéterminée.

LE CLIENT aura la possibilité de demander l'annulation, le report, l'ajout ou la suspension d'une prestation, en informant la Société dans les meilleurs délais.

En cas d'annulation, de report ou de suspension d'une prestation, le Client ne fera pas l'objet d'une facturation au titre de la prestation considérée s'il a respecté un préavis de 7 jours au moins avant la date de ladite prestation.

Si le préavis est de moins de 7 jours avant la date prévue pour la prestation, la facturation sera maintenue. De même si le Client sans prévenir n'est pas présent à son domicile 15 minutes après l'heure prévue du début de la prestation la prestation est considérée comme annulée et est due.

Le Client ne peut suspendre ses prestations que pour une durée maximale de trente jours. Au-delà elles seront soit reprogrammées et facturées soit la société pourra résilier le contrat aux torts exclusifs du Client.

Dans tous les cas, le Client ne pourra contester la facturation mise en œuvre s'il est lui-même à l'origine des heures effectuées par l'intervenant (report, ajout de prestation, etc). En cas de litige, la preuve de la date et heure d'annulation et du respect du préavis sera à la charge du Client.

Résiliation du Contrat

Le contrat peut être résilié à tout moment par le Client moyennant l'envoi d'un courrier recommandé avec accusé de réception. La date de résiliation sera celle de la première présentation de la lettre recommandée à la Société.

Le présent contrat pourra être résilié à tout moment par la Société en cas de non-respect par le Client de l'une ou l'autre de ses obligations ou en cas d'impossibilité de répondre favorablement aux demandes du Client. Dans ce cadre, la résiliation du contrat prendra effet à compter de la première présentation au Client du courrier recommandé.

Contractualisation

Conformément à l'article 6 de l'Arrêté du 17 mars 2015 relatif à l'information préalable du consommateur sur les prestations de services à la personne, 123 Antilles.Com s'engage à fournir gratuitement un devis personnalisé à tout Bénéficiaire et pour tous Services dont le prix mensuel est supérieur ou égal à 100 € TTC. Toutefois, le Bénéficiaire peut également obtenir un devis gratuitement s'il en fait la demande pour tous Services dont le prix mensuel est inférieur à 100 € TTC.

Droit de rétractation

Conformément à l'article L.121-20 du Code de la consommation, le Client dispose d'un délai de 14 (quatorze) jours francs pour exercer son droit de rétractation sans avoir à donner de justificatifs ou à payer de pénalités. Ce délai court à compter de la conclusion du contrat. Pour exercer son droit de rétractation le Client doit le notifier par courrier électronique ou par courrier recommandé ou suivi à l'adresse de la société. Sa décision de rétraction doit être dénuée de toute ambiguïté.

Si le Client souhaite voir la prestation commencer avant l'expiration du délai de rétractation, il en fait expressément la demande auprès de la société 123 Antilles.Com, et dans ce cas conformément aux articles L 121-21 et suivants du code de la consommation le droit de rétraction ne pourra plus être exercé.

Assurances et responsabilités civiles

La Société 123 Antilles.Com réalise ses prestations selon les règles de l'art de sa profession et conformément aux règles et usages en vigueur. Elle est responsable vis-à-vis du Client pour tout manquement aux obligations contractuelles.

Toutefois, elle ne saurait toutefois être tenue pour responsable des dommages dus à la défectuosité des matériels, outils et produits fournis par le Client, de tout dommage lié à la réalisation de missions non prévues contractuellement et requises par ce dernier, ou de tout dommage résultant du non-respect par le Client de ses obligations contractuelles.

De plus, le Client s'engage à placer tout objet de valeur, bijoux, argent espèces et dans un lieu sécurisé inaccessible.

Clause Pénale et non Sollicitation de Personnel

Sauf autorisation écrite et préalable de la Société, le Client s'interdit d'employer de manière directe ou indirecte tout intervenant qui a réalisé des prestations dans le cadre du présent contrat. Cette interdiction est limitée à 24 mois à compter du règlement de la dernière facture. En cas de non-respect de cette obligation, le Client serait tenu de payer immédiatement à la Société, à titre de clause pénale, une indemnité forfaitaire de 1 500 euros.

Modification du Contrat Client

La Société 123 Antilles.Com se réserve la possibilité de modifier à tout moment les présentes. Dans ce cas, elle en informera le Client en respectant un préavis d'un mois avant leur date d'application effective. Les nouvelles conditions générales s'appliqueront de plein droit pour les prestations effectuées à compter de leur date d'application. Lorsque le Client ne souhaite pas se soumettre à ces nouvelles conditions générales il a la faculté de résilier son contrat dans les conditions prévues par les CGU. Lorsque le Client accepte la poursuite des prestations à son domicile il accepte tacitement les nouvelles conditions générales.

Toute modification intervenant du fait de la loi ne pourra être considérée comme ouvrant droit à résiliation.

Réclamations et litiges

En cas de réclamations le Client contacte directement 123 Antilles.Com par mail ou par courrier.

En cas d'échec de la demande de réclamation et conformément au décret du 30 octobre 2015 relatif à la médiation des litiges de la consommation, venant ainsi préciser les conditions d'application de l'article L152-1 du Code de la consommation, 123 Antilles.Com s'engage à proposer une solution de médiation au Client. Il pourra ainsi saisir le médiateur.

Tous les litiges non résolus par voie amiable auxquels le présent contrat pourrait donner lieu, concernant tant sa validité, son interprétation, son exécution, sa résiliation, leurs conséquences et leurs suites seront soumis aux tribunaux compétents dans les conditions de droit commun. Il convient de préciser que la responsabilité de 123 Antilles.Com ne pourra être engagée qu'à raison d'une faute commise dans l'exécution de sa mission de prestataire.

Nullité partielle

Dans l'hypothèse où l'une des dispositions des présentes serait considérée comme nulle en vertu d'une disposition légale ou réglementaire, présente ou future, ou d'un organisme compétent, cette disposition serait considérée comme étant non écrite, toutes les autres dispositions des présentes conditions générales conservant force obligatoire entre les parties.

Loi informatique et protection des données

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression pour toutes informations personnelles le concernant, exerçable auprès de 123 Antilles.Com.

Lois applicables, juridiction compétente

Le Contrat est régi par la loi française.

Le contrat est en français et toute négociation s'établit dans cette langue.

En cas de litige concernant les présentes conditions ou les conditions du Contrat, les recours ont lieux devant les tribunaux. Du lieu de résidence de la Société

Enquête de satisfaction

Dans l'optique de fournir une qualité de service toujours plus élevée, 123 Antilles.Com s'autorisera à procéder régulièrement à des enquêtes de satisfaction et pourra dans ce cadre, contacter le Client, par courrier, par mail ou par téléphone.